

COMMISSION CENTRALE SPORTIVE

PROCES-VERBAL N°21 du 16 juin 2014

SAISON 2013/2014

Réunion Téléphonique :

Président de la CCS : Rodolphe ADAM.

Membres de la CCS : Frederick FRANCILLETTE, Yves MOLINARIO, Frédéric PASTORELLO, Dominique REY, Jacques TARRACOR.

Assistent :

Représentant DTN : Philippe CHEVALET.

Attaché de la CCS : Boris DEJEAN.

Date d'approbation : Adopté par le Conseil d'Administration du 18/06/2014
Date de diffusion : 02/07/2014
Auteur : Rodolphe ADAM

Formule sportive 2014/2015 :

Suite à la modification des formules sportives LNV lors du dernier Comité Directeur de la Ligue Nationale de Volley, la Commission Centrale Sportive fédérale est dans l'obligation d'adapter ses formules sportives pour la saison 2014/2015.

Masculin

ELITE:

16 équipes réparties en 2 poules de 8.

Les 4 premiers de chaque poule disputent les Play-offs, les 8 autres disputent les Play-down.

A l'issue des Play-Off:

Les équipes sont classées de 1 à 8 du Championnat d'Elite masculine.

L'équipe classée première accède à la Ligue B masculine la saison suivante.

A l'issue des Play-Down:

Les 3 équipes classées de la 6^{ème} à la 8^{ème} place des Play-down sont reléguées en National 2 masculine.

National 2:

48 équipes réparties en 6 poules de 8.

Les 4 premières équipes de chaque poule disputent les Play-offs, répartie en 3 poules de 8.

Les 24 autres disputent les Play-down répartie en 3 poules de 8.

A l'issue des Play-Off:

Les 3 équipes classées 1^{ère} de leur poule de play-off accèdent en Elite.

A l'issue des Play-Down:

Les 6 équipes classées de la 7^{ème} à la 8^{ème} place de chaque poules de Play-down sont relégués en National 3 masculine.

Les 3 équipes classée 6^{ème} de chaque poule de Play-down disputent des barrages pour le maintien en National 2 masculine, l'équipe qui remportera se tournoi de barrage sera maintenue en N2M pour la saison 2015/2016.

National 3:

80 équipes réparties en 8 poules de 10

Les 8 équipes classées première de chaque poule accèdent en National 2 masculine. Les équipes classées 9^{ème} et 10^{ème} sont rétrogradées en pré-national.

Féminin

Suite à la décision de l'AG 2013 à Martigues il est actée que l'ELITE féminine sera composé de 16 équipes en 2015-2016

Elite:

20 équipes réparties en 2 poules A et B composées de 10 équipes chacune.
Toutes les équipes se rencontrent en match *ALLER-RETOUR*.

A l'issue de cette 1ère phase, les équipes classées 1ère à 3ème des poule A et B disputent des Play-Off en 1 poule de 6 en match *ALLER-RETOUR*.

Les équipes classées 10^e à l'issue de la première phase sont reléguées en N2F.

Les 12 équipes restantes disputent les Play-Down répartie en deux poules de 6 équipes composées de la manière suivante:

- Les équipes classées 4^e, 5^e et 6^e de la poule A joueront contre les 7^e, 8^e et 9^e poule B en match *ALLER-RETOUR*.
- Les équipes classées 4^e, 5^e et 6^e de la poule B joueront contre les 7^e, 8^e et 9^e poule A en match *ALLER-RETOUR*.

A l'issue des Play-Off:

Les équipes sont classées de 1 à 6 du Championnat d'Elite Féminine.

Les équipes classées première et seconde accèdent à la Ligue A féminine la saison suivante.

A l'issue des Play-Down:

Les équipes sont classées de 7 à 20 du championnat Elite féminine.

Les équipes classées 5^e à 6^e de chaque poule des Play-Down sont reléguées en national 2 féminine la saison suivante.

Les 2 équipes reléguées de Ligue AF rejoignent les 12 équipes se maintenant ainsi que les 2 équipes classées 1ère et 2ème de la phase finale de nationale 2 féminine pour former l'Elite Féminine composées de 16 équipes la saison 2015/2016.

National 2

44 équipes réparties en 4 poules de 11.

Les 4 premiers de chaque poule disputent des barrages. Les équipes classées 1ère et 2ème des barrages accèdent en ELITE féminine.

Les 8 équipes classées 10ème et 11ème de chaque poule sont reléguées en N3F

National 3:

80 équipes réparties en 8 poules de 10.

Les 8 équipes classées première de chaque poule accèdent en national 2 féminine.

Les équipes classées 9ème et 10ème sont rétrogradées en pré-national.